



**78<sup>ième</sup> ASSEMBLEE GENERALE**  
**Jeudi 24 février 2022**

**Compte rendu**

## Ouverture de la séance par le Président Général

Si l'Assemblée Générale de la saison 2019/2020 s'était tenue en visioconférence pour raisons sanitaires, cette dernière est organisée à la Maison de Quartier de La Bottière.

Avec 30 délégués des Activités et/ou Sections présents, le quorum d'au moins 50 % est atteint. Alain NAIL, Président Général de l'ASPTT Nantes peut donc déclarer **ouverte la 78<sup>ième</sup> Assemblée Générale du Club.**

## Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2019/2020

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la saison 2019/2020 est **approuvé à l'unanimité des délégués.**

## Rapport moral du Président Général

Bonjour à tous et à toutes,

Merci à vous d'être présents aussi nombreux pour cette 78<sup>ième</sup> Assemblée Générale de l'ASPTT Nantes, merci aussi aux Sections qui m'ont prévenues de leur absence.

Je suis présent devant vous pour mon premier rapport moral, puisque j'ai été élu lors de la dernière Assemblée Générale. Je remercie Damien pour les 4 ans de présidence qu'il a fait avant moi.

Sans le bureau directeur du Club et ses bénévoles, je ne me serais jamais engagé dans cette présidence. Merci donc à Véronique, Dany, Hélène, Bernard et Olivier H. de leur investissement.

Merci également à Olivier R, Marine et Sterenn pour leur travail afin de préparer cette AG.

Malheureusement je ne peux que constater le peu d'intérêt porté par nos adhérents, mais également par les Comités de Section pour nos AG. Il est dommage de passer autant de temps et faire des rappels pour avoir la liste des délégués de Sections, seuls habilités à voter lors de nos AG. Nous devons travailler à avoir plus de synergie entre l'Omnisports et les Sections du Club.

Cette AG est pourtant importante pour les adhérents mais surtout pour le Club pour avoir le pouls de la vie de notre Club, de ces orientations ...

J'ai une pensée pour nos adhérents qui nous ont fait majoritairement confiance et continuent à adhérer au Club, malgré les 2 saisons pour le moins hachées que nous venons de connaître.

Je remercie également tous les bénévoles qui encadrent, arbitrent, accompagnent jeunes et moins jeunes et aident au fonctionnement de toutes nos Sections.

J'ai également une pensée pour nos éducateurs que nous avons aidé à travers le dispositif de chômage partiel en abondant leurs rémunérations pour éviter une perte de salaire trop importante, eux qui sont souvent avec des contrats en temps partiel, chez nous ou dans plusieurs associations.

Cette saison qui s'est terminée le 31 août 2021 a vu encore la plupart de nos adhérents pénalisés et impactés par la crise sanitaire. Fermeture des infrastructures, annulation des compétitions auront été le quotidien que nous avons subi pour la deuxième année de crise sanitaire.

A cela, il a fallu rajouter les délocalisations des Sections qui pratiquaient sur le site de la salle APPERT en travaux, Basket, Escalade et Arts Martiaux.

Pour répondre à la perte d'activités de nos adhérents, de nombreux bénévoles ou éducateurs ont été très innovants et disponibles pour garder un lien avec eux. Ainsi, ils ont proposé des pratiques de sport ou activité numérique ou en extérieur pour s'adapter aux restrictions sanitaires, un grand merci à eux !

Cette saison a vu aussi l'aboutissement d'un long dossier, presque un serpent de mer, le rachat de la salle Longchamp, appelée aujourd'hui salle Chanteclerc par la ville de Nantes.

Nous avons également mis en place un dédommagement des adhérents impactés fortement par la crise sanitaire. Les différents dispositifs ont été choisis et validés par les Sections elles-mêmes, remboursement, remise pour une réadhesion, carte cadeau Décathlon du même montant.

Mais de nombreux adhérents ont également choisi de transformer leur dédommagement en dons et je les en remercie.

Nous avons également beaucoup travaillé sur la structuration du Club, le poste de Directeur a été pérennisé et nous avons mis en place des commissions, Communication, Handicap et Partenariat avec plus ou moins de succès.

Le projet Club a été travaillé sous le pilotage d'Olivier notre Directeur et nous avons identifié trois axes de développement et près de 80 actions répondant à une vingtaine d'objectifs, tout cela pour définir notre feuille de route pour l'olympiade en cours.

De meilleures nouvelles sont venues malgré tout ponctuer notre fin de saison. Nous avons obtenu l'organisation des 125 ans de sport de la FSASPTT en 2023 sur le site de La Beaujoire et différents équipements sportifs. 2000 personnes sont attendues venant des Clubs ASPTT de la France entière. Ce sera aussi l'occasion de fêter les 80 ans du Club.

Nous avons créé une Section Showdown (Tennis de table pour malvoyants), une Section Trail et pérennisé les Sections Billard et Triathlon avec une augmentation de leurs nombres de licenciés.

Merci encore à tous, Adhérents, Bénévoles et Salariés de croire en ce Club qui nous tient tant à cœur.

## Approbation du rapport moral du Président Général

Le rapport moral est **approuvé à l'unanimité des délégués**.

## Rapport financier du Trésorier Général

Olivier HUZARD est le nouveau Trésorier Général du Club, c'est donc sa première présentation des comptes. Elle concerne l'exercice 2020/2021 qui ont été contrôlés et validés par nos Commissaires aux Comptes et notre Expert-comptable.

- **Compte de résultat**

L'exercice se termine sur un solde positif de 3 917 € pour un budget prévisionnel qui avait été présenté avec un déficit de 48 980 €. Si le résultat est donc plutôt favorable, il n'en est pas moins à nouveau exceptionnel et conjoncturel. Les faits marquants de l'exercice sont principalement liés à la crise sanitaire :

- Baisse de notre activité et donc du nombre d'adhésions
- Dédommagement aux adhérents et carte cadeau Décathlon (coût de 150 000 €) et 30 % de dons
- Objectifs mécénat non atteints
- Effet sur notre masse salariale avec le chômage partiel
- Retard d'un an pour la réouverture du complexe

Les autres faits marquants ont été :

- Le licenciement d'un collaborateur
- La mise à disposition du Galilée pour le Billard, le Ski et le Showdown avec le coût de la location à supporter compenser par une subvention de la FSASPTT
- Une hausse des aides à l'emploi en hausse, notamment pour les apprentis

De plus, pour la seconde fois cette année, la valorisation des bénévoles a été quantifiée. Avec 9 690 heures, elle se chiffre à 98 354 €.

Dans le détail, les charges s'élèvent à 971 605 € pour un budget de 1 295 840 €. Crise sanitaire oblige, ce sont essentiellement les charges d'activités et de personnel qui présentent un écart avec le budget.

<b>CHARGES</b>	Réalisé 2019 / 2020	Budget 2020 / 2021	Réalisé 2020 / 2021
ACHATS	73 010	72 000	53 189
FONCTIONNEMENT	104 059	88 700	90 024
ACTIVITES	450 789	423 800	377 783
CHARGES DE PERSONNEL	533 967	685 340	410 904
CHARGES FINANCIERES	0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 781	20 000	33 944
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 914	6 000	5 761
	<b>1 187 520</b>	<b>1 295 840</b>	<b>971 605</b>

Le total des produits est, quant à lui, de 975 522 €. Là encore, l'écart sensible avec le budget (1 245 960 €) est dû à la baisse d'activité liée à la Covid 19.

<b>PRODUITS</b>	Réalisé 2019 / 2020	Budget 2020 / 2021	Réalisé 2020 / 2021
VENTES	60 723	82 000	50 198
FONCTIONNEMENT	751 166	765 100	598 093
ACTIVITES	193 059	187 750	123 591
SUBVENTIONS	171 193	186 610	192 013
PRODUITS FINANCIERS	1 437	1 500	904
PRODUITS EXCEPTIONNELS	96 053	23 000	10 722
	<b>1 273 631</b>	<b>1 245 960</b>	<b>975 522</b>

- **Bilan**

Les deux informations essentielles à retenir sont :

- Une légère amélioration de notre « Fonds associatif » grâce au bon résultat de l'exercice 2019/2020
- Le (toujours) bon niveau de notre trésorerie qui couvre désormais plus d'une année de charges salariales.

<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>		
	2019/2020	2020/2021		2019/2020	2020/2021
Immobilisations	7 145 €	13 435 €	Fonds associatif sans réserves	12 196 €	12 196 €
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>7 145 €</b>	<b>13 435 €</b>	Réserves	395 832 €	481 943 €
Stocks	9 707 €	10 029 €	Résultat	86 111 €	3 917 €
Créances	74 742 €	24 463 €	<b>Total fonds associatif</b>	<b>494 139 €</b>	<b>498 056 €</b>
Disponibilités	630 099 €	788 051 €	Provisions	0 €	28 000 €
Charges constatées d'avance	23 857 €	30 378 €	<b>Total provisions</b>	<b>0 €</b>	<b>28 000 €</b>
<b>Total actif circulant</b>	<b>738 405 €</b>	<b>852 921 €</b>	Dettes financières	500 €	500 €
			Dettes fournisseurs	4 227 €	1 869 €
			Dettes fiscales et sociales	22 828 €	20 289 €
			Autres dettes	168 546 €	261 074 €
			Produits constatés d'avance	55 310 €	56 568 €
			<b>Total dettes</b>	<b>251 411 €</b>	<b>340 300 €</b>
<b>Total</b>	<b>745 550 €</b>	<b>866 356 €</b>	<b>Total</b>	<b>745 550 €</b>	<b>866 356 €</b>

## Rapport du Commissaire aux Comptes

C'est Mickaël LE GALL, représentant le Cabinet AD Conseil qui officie à nouveau pour cette Assemblée Générale.

Après avoir confirmé les faits marquants de l'exercice exposés précédemment, il certifie sans réserve que les comptes de l'ASPTT Nantes sont « sincères et fidèles », que le Club est bien géré et qu'il a une bonne assise financière.

## Approbation des comptes

Les comptes de l'exercice 2019/2020 sont approuvés à l'unanimité des délégués.

## Affectation du résultat de l'exercice 2020/2021

Par un vote, là encore unanime, le résultat de l'exercice 2020/2021 de 3 917 € est affecté au « Report à nouveau ».

## Présentation du budget 2021/2022

En raison du manque de perspectives lié à la crise sanitaire, ce budget est présenté avec un déficit de 42 885 €. Les points à mettre en exergue sont :

- Moins d'adhérents prévus donc moins de recettes et l'espoir de retrouver, d'ici trois ans, le niveau d'activité de la saison 2018/2019
- Une masse salariale en augmentation : embauche d'un Educateur Basket en CDI, d'un Educateur Escalade en CDD (mercredi) et de 5 apprentis
- Le coût du dossier Prud'hommal
- Le coût de l'entretien des installations sportives
- L'augmentation des subventions, notamment celles liées à l'emploi des apprentis et celles compensant l'entretien des installations (complexe Christiane MOREAU en plus)
- La séparation en deux pôles de l'activité Escalade permettant un gain financier important (seuls les compétiteurs sont désormais licenciés à la FFME).

Dans le détail, le total des charges est prévu à 1 315 560 € et celui des produits à 1 272 675 €. Les principales variations par rapport à l'exercice précédent concernent les charges de fonctionnement et de personnel, ainsi que les produits de fonctionnement, d'activités et les subventions.

<b>CHARGES</b>	<b>Réalisé 2020 / 2021</b>	<b>Budget 2021 / 2022</b>
ACHATS	53 189	66 700
FONCTIONNEMENT	90 024	143 200
ACTIVITES	377 783	407 450
CHARGES DE PERSONNEL	410 904	685 790
CHARGES FINANCIERES	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 944	6 420
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 761	6 000
	<b>971 605</b>	<b>1 315 560</b>

<b>PRODUITS</b>	<b>Réalisé 2020 / 2021</b>	<b>Budget 2021 / 2022</b>
VENTES	50 198	78 000
FONCTIONNEMENT	598 093	747 300
ACTIVITES	123 591	208 260
SUBVENTIONS	192 013	231 195
PRODUITS FINANCIERS	904	1 500
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 722	6 420
	<b>975 522</b>	<b>1 272 675</b>

Et en résumé, si ce budget est « difficile » et comporte à nouveau des interrogations, il ne met cependant pas en danger la santé financière du Club.

Avant de passer à l'approbation de ce budget, le Trésorier Général sollicite les éventuelles questions :

- Frantz QUENTIN de la Section Judo demande si le groupe La Poste continue à accompagner financièrement le mouvement des ASPTT. Alain NAIL lui répond que le désengagement du groupe se poursuit depuis plusieurs années et que c'est la raison pour laquelle la licence Prémium devient la source de produit incontournable de la Fédération. Et donc, qu'il nous faut jouer le jeu !
- Maurane VIOLET, Responsable de la Section Randonnée, souhaite quant à elle savoir si l'organisation des 125 ans, a un impact sur le budget 2021/2022. Bernard CAMUS lui répond que le budget est fédéral, qu'il est de l'ordre de 750 000 € et qu'il concernera le prochain exercice.

## Validation du budget 2021/2022

Le budget de l'exercice 2021/2022 est **adopté à l'unanimité des délégués**.

## Rapport d'activité de la Secrétaire Générale

A l'instar du Trésorier Général, Hélène TURAN, nouvelle Secrétaire Générale, fait son premier rapport d'activité. Elle présente les éléments essentiels de la saison 2020/2021, eux aussi largement impactés par la crise sanitaire.

Le Club a terminé la saison avec 3 043 adhérents, soit une baisse de 16 % par rapport à la précédente. Cette baisse a notamment touché la Section Natation (principalement l'Aqua forme), la Section Ski qui n'a pas pu organiser de séjours et notre activité « J'M'Active Entreprise » en sommeil. Dans le détail, statistiquement, cela a donné les pourcentages d'adhérents suivants :

- 79 % de « loisir »,
- 46 % de femmes,
- 51 % de jeunes (18 ans ou moins), en hausse,
- 58 % de licenciés Prémium, pour 43 % la saison dernière.

La Secrétaire Générale fait ensuite un focus, mois par mois, sur les événements qui ont ponctué la saison :

- Septembre :  
Ouverture d'un Centre de loisirs le mercredi après-midi et reprise de l'activité de la salle Chanteclerc après des travaux estivaux de mise en sécurité par la Mairie et de peinture par le Club.  
A ce sujet, Alain NAIL explique que face au mécontentement des utilisateurs lié au problème d'usure de la salle (sol, électricité, chauffage, fuites, ...) un courrier va être adressé à Ali REBOUH.
- Octobre :  
Premiers contacts dans le but de créer une nouvelle Activité Showdown (sorte de Tennis de table pour les non ou mal voyants).
- Novembre :  
Début d'une collaboration avec Impact Track dans le but de mesurer notre impact.
- Décembre :  
La candidature de l'ASPTT Nantes est retenue par la Fédération pour l'organisation de ses 125 ans en mai 2023. Une collaboration est déjà bien engagée avec la Mairie sur la partie logistique (sites, matériels, ...) et, à ce jour, le dossier « hébergement » est calé. 850 chambres ont été réservées pour accueillir les 2 000 participants prévus. Sous l'impulsion du Comité de pilotage on entre désormais dans la phase d'organisation de la partie sportive.

- Janvier :  
Premier contact avec Eric, salarié du groupe La Poste en TPAS, dans le but de créer une Activité Trail.
- Février :  
Elaboration du Projet Club 2021/2024 qui se décline en 3 axes, 6 thèmes, 21 objectifs et plus de 80 actions.
- Mars :  
Organisation du « Sport Donne des Elles » avec 22 participantes ayant pu découvrir la GEF, la Marche Nordique, le Triathlon et/ou le Yoga.
- Avril :  
Création d'une commission « Handicap » avec intégration au « Plan Handicap » de la ville de Nantes et création d'une commission « Communication ».
- Mai :  
Opération plogging « Clean Up Day », 42 kg de déchets ramassés par les Sections Randonnée et Volley et un groupe d'enfants du Multisports.  
Alain NAIL rappelle l'importance de voir l'ensemble des Sections s'engager dans cette opération et celle du « Sport Donne Des Elles » car, à travers elles, c'est l'esprit Club qui est véhiculé.
- Juin :  
De nouveaux partenariats sont signés : Sponso +, la Cabane à Spiruline, Bring's Immobilier, ClassPass et IDHE, institut d'ostéopathie.  
Remerciements à Romane notamment pour le suivi du partenariat avec Décathlon.
- Août :  
Fin des travaux de construction/rénovation du nouveau complexe sportif.

Même si, une année de plus, la crise de la Covid 19 n'a pas facilité les choses, il est possible de dresser un bilan de l'activité des Sections :

- Basket :  
Durant la crise sanitaire, la Section s'est adaptée pour conserver le lien avec les adhérents. Des entraînements ont été organisés à l'extérieur, des gâteaux ont été fabriqués et vendus, des quizz ont été lancés sur Facebook. Par contre, le projet de tournoi 3 x 3 a dû être annulé. Pour cette année les effectifs repartent à la hausse.
- Billard :  
Aucune compétition ne s'est déroulée hormis un tournoi régional de Snooker. A ce jour, la Section compte 15 licenciés et commence à grossir. Elle est la seule sur Nantes à disposer de Snookers et a eu les honneurs d'un reportage sur Eurosport.
- Bowling :  
Cette AG est l'occasion d'avoir une pensée pour Hervé PROST décédé l'an passé.  
La saison 2020/2021 a été extrêmement réduite, pour ne pas dire inexistante. Le tournoi organisé en octobre 2020 a réuni 60 participants dont des licenciés de Rouen, Angers et Orléans. Félicitation à Laurent Brault qui possède le diplôme d'éducateur et Gaël Nedelec qui a passé avec succès son diplôme d'arbitre.  
En constante progression, la Section compte 79 licenciés cette saison.
- Escalade :  
Evènement principal de la saison a été le projet de séparation de l'activité en deux, le loisir sous l'égide de la FSASPTT et la compétition restant dans le giron fédéral.  
Dans les faits, cette année, cette nouvelle organisation permet d'avoir un résultat financier nettement meilleur au profit du projet sportif. On peut d'ailleurs se féliciter de la présence de plusieurs jeunes du Club dans le Top 10 national.

- **Foot Entreprises :**  
Dès le deuxième match le championnat District Loire Atlantique était suspendu et finalement arrêté définitivement en février. La saison a alors été déclarée « blanche ».  
Pour pallier la grosse frustration des adhérents, des rencontres « entrainements » ont été organisées 1 fois par semaine. Elles ont été très suivies, très appréciées et cela a permis de garder le contact.  
7 nouvelles recrues ont rejoint la Section pour cette nouvelle année. C'est reparti pour de nouveaux défis !
- **Judo :**  
Proposant des sports de combat, la Section a été très impactée. Un service minimum a tout de même été maintenu par l'organisation de séances en vidéo.  
Pour cette année, et malgré un manque de créneaux, l'activité a repris sur de bonnes bases et la section atteint 130 adhérents. L'objectif est de pouvoir, à l'avenir, proposer de la compétition aux enfants.
- **Golf :**  
La Section n'a pas subi trop de contraintes face à la crise et les adhérents ont pu jouer toute l'année. Leur nombre a même augmenté avec des nouveaux qui viennent pour l'esprit Club. Elle a organisé différents championnats Printemps et Eté avec une participation importante et a gagné la Coupe de l'Ouest des clubs ASPTT, regroupant Nantes, Rennes, Vannes, Caen et Rouen.
- **Randonnée :**  
Malgré la crise, 28 randonnées mensuelles (de 12, 16 et 22km) ont été organisées, c'est une douzaine de moins que d'habitude en raison des confinements. Elles ont regroupé 17 participants en moyenne. 3 séjours ont également été programmés en juin, en juillet et en septembre et 3 week-ends en septembre et octobre.  
L'opération « plogging » a permis aux 14 adhérents de ramasser 5 kg de déchets et la Section a également pris part à la rando inter ASPTT organisée à Cholet. Cette saison, le nombre d'adhérents est à un niveau jamais atteint.
- **Natation :**  
Cette saison 2020/2021 a été marquée par l'arrêt en novembre de pratiquement toutes les activités en raison de la situation sanitaire. Grâce aux dérogations, la Section a pu maintenir ses cours pour les personnes en situation de Handicaps, en Sport Santé ainsi que les formations (secourisme, BSB et BNSSA).  
A l'approche des beaux jours, quel que soit le temps, les nageurs des groupes compétition ont été présents pour aligner 1 heure de longueurs les dimanches dans la piscine découverte du Loroux Bottereau.  
Romain ORCEL et Pierre RABINE se sont qualifiés au Championnat de France Para-Natation de Limoges. Romain s'est classé troisième du 50 m Papillon et Pierre deuxième du 50 m Brasse.  
Azélie RIPOCHE (née en 2008), la nageuse montante de la section, a amélioré plusieurs records du Club sur les compétitions de fin de saison.
- **Ski :**  
Malheureusement, l'activité de la Section a été totalement à l'arrêt.
- **Triathlon :**  
Après 2 saisons compliquées par les annulations des courses, les adhérents de la Section ont tout de même pu faire le Triathlon de l'Aiguillon-sur-Mer, le semi-marathon de Nantes et le Triathlon de Vertou.  
Un grand merci à la Section Natation pour son soutien.



- Volley :  
Période de Covid oblige, il n'y a eu aucune compétition et donc aucun résultat durant cette saison 2020/2021.  
Cette année, que la Section espère complète, a débuté par une victoire d'une équipe au tournoi régional organisé le 11 novembre.

En conclusion, la Secrétaire Générale remercie toutes les Sections pour leur investissement et leur inventivité pour que le lien entre le Club et ses adhérents perdure.

## Composition du Comité Directeur

La composition du Comité Directeur a été ajustée afin de répondre à une règle statutaire qui impose que chaque membre représente une Activité ou une Section.

Parallèlement Aline CONTIVAL, Valentin CHARRIER, Romane LAURENT et Baptiste PENVERN quittent le Comité Directeur.

## Intervention du représentant du Comité Régional

Après avoir excusé l'absence du Président du Comité Alain PERRON, Nicolas ADON Responsable Régional remercie l'ensemble des forces vives du Club et revient sur 3 des points qui ont été abordés lors cette Assemblée Générale et qui, selon lui, sont essentiels :

- Promotion de la licence Premium : dans un contexte de baisse des subventions, il félicite le Club de ce choix politique fort qui marque son attachement au mouvement fédéral.
- Il constate avec plaisir la participation de l'ASPTT Nantes aux différentes opérations menées par la Fédération et le Comité.
- Il confirme que la Fédération accompagne les Clubs dans leurs projets de développement et donne l'exemple des 32 000 € accordés au Club pour l'investissement du Galilée.

Enfin, il est heureux de remettre au Président Général le Trophée du Club ayant développé le plus de labels fédéraux en 2020.

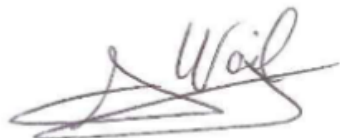
## Informations diverses

- Ils ont mérité une lettre de félicitation de la Fédération pour leurs bons et loyaux services :
  - Catherine BRUNEAU : Section Basket
  - Elisabeth NAULLEAU : Activité Yoga
  - François PELLOQUIN : Section Basket
  - Patrick CHEVALIER : Section Handball
- C'est un partenaire et il nous a rendu service durant la rénovation du complexe en stockant notre matériel d'Escalade : Julien SAVARY, Responsable de la salle « El Cap ».
- La médaille de Bronze de la Fédération sera remise lors de l'Assemblée Générale du Comité Régional à Damien LE ROUX, ancien Président Général et Marc POYROUX, ancien responsable de la Section Judo.  
Au sujet des médailles, Bernard LHOMMET rappelle qu'il existe également celles qui sont remises par le ministère de la Jeunesse et des Sports et invite chacun à présenter des candidatures.
- Par un vote à l'unanimité, l'Assemblée Générale donne son accord pour que la démarche d'affiliation à la Fédération Française de Sport Adapté soit lancée.

## Clôture de la 78<sup>ième</sup> Assemblée Générale

Les débats étant clos, Alain NAIL, Président libère les participants à cette Assemblée Générale et les invite à partager un cocktail de clôture.

**Alain NAIL**  
Président Général

Handwritten signature of Alain Nail in blue ink, featuring a stylized 'N' and 'A'.

**Hélène TURAN**  
Secrétaire Générale

Handwritten signature of Hélène Turan in blue ink, featuring a stylized 'T' and 'U'.